



Colloque inter-Masters

**PROBLÈMES CHOISIS SUR
LE DROIT DE RÉGLEMENTER
DE L'ÉTAT EN DROIT
INTERNATIONAL**

Mercredi 22 mars 2017
14-18h

I. L'impact des mécanismes de règlement des différends sur la souveraineté de l'Etat

II. L'articulation des normes internationales avec le droit de réguler de l'Etat

Programme complet au dos

Amphithéâtre Richelieu
1, rue Victor Cousin
75005 Paris

Inscription obligatoire : ajdie.paris1@gmail.com

Organisé par les Masters 2 Droit international économique, Administration internationale, Droit International et Organisations Internationales de l'Ecole de Droit de la Sorbonne.



Programme

Présidence

Yann Kerbrat Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Directeur de l'IREDIÉS

Introduction

Yann Kerbrat, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Directeur de l'IREDIÉS

I. L'impact des mécanismes de règlement des différends sur la souveraineté de l'Etat

1. Le tribunal des emprunts internationaux : histoire d'une illusion

Emanuel Castellarin, Professeur à l'Université de Strasbourg et Professeur invité à l'Ecole de droit de la Sorbonne

Lyna Maaziz, Etudiante - Master 2 Droit international économique - Ecole de droit de la Sorbonne

2. Préservation de la liberté normative de l'Etat par les tribunaux arbitraux

Sabrina Robert-Cuendet, Professeur à l'Université du Maine et Membre associée de l'Iredies

Blandine Goletto, Etudiante - Master 2 Droit international public et organisations internationales - Ecole de droit de la Sorbonne

Débat (20 minutes)

Pause (20 minutes)

II. L'articulation des normes internationales avec le droit de réguler de l'Etat

3. Soft law et organisations internationales régionales : l'exemple de l'OCDE

David Drysdale, Chef de la Division des crédits à l'exportation à l'OCDE

Aimée Yogo, Etudiante - Master 2 Administration internationale - Ecole de droit de la Sorbonne

4. Droits de l'Homme et exploitation des ressources naturelles en Afrique

Alix Toublanc, Maître de Conférences à l'Ecole de droit de la Sorbonne

Loubna Benkdir, Etudiante - Master 2 Droit international public et organisations internationales - Ecole de droit de la Sorbonne

Débat (20 minutes)

Conclusion

Geneviève Bastid Burdeau, Professeur Emérite à l'Ecole de droit de la Sorbonne, vice-présidente de la Société Française pour le Droit International

Débat (20 minutes)